

BE-A0542_714046_714411_FRE

Inventaire de la collection de tables
alphabétiques des registres paroissiaux des
communes de l'arrondissement de Nivelles



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	5
Conditions d'accès et de reproduction.....	5
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	5
Instruments de recherche.....	5
Histoire du producteur et des archives.....	6
Producteur d'archives.....	6
Nom.....	6
Historique.....	6
Archives.....	6
Historique.....	6
Acquisition.....	8
Contenu et structure.....	9
Contenu.....	9
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	11
Inventaire de la collection de tables alphabétiques des registres paroissiaux des communes de l'arrondissement de Nivelles.....	11
53 - 54 Braine-l'Alleud. 1619-1796.....	11
9 - 11 Chastre-Villeroux-Blanmont. 1597-1797.....	11
13 - 14 Court-Saint-Etienne. 1559-1792.....	12
25 - 26 Jodoigne. 1571-1796.....	12
29 - 31 Longueville. 1699-1796.....	13
33 - 34 Marilles. 1680-1796.....	13
47 - 48 Tubize. 1589-1796.....	14

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Collection de tables alphabétiques des registres paroissiaux des communes de l'arrondissement de Nivelles

Période:

1537 - 1802

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.282

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 55.00
- Etendue inventoriée: 1.35 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve

Producteurs d'archives:

Commune d'Autre-Eglise, 1795-1977

Commune de Baulers, 1795-1977

Commune de Bierges, 1795-1977

Commune de Bierghes, 1795-1977

Commune de Bousval, 1795-1977

Commune de Biez, 1795-1977

Commune de Bossut-Gottechain, 1795-1977

Commune de Cortil-Noirmont, 1822-1977

Commune de Braine-le-Château, 1795-

Commune de Braine-l'Alleud, 1795-

Commune de Chastre-Villeroux-Blanmont, 1823-1977

Commune de Court-Saint-Etienne, 1795-

Commune de Geest-Gérompont-Petit-Rosières, 1795-1970

Commune de Genappe, 1795-

Commune de Gentinnes, 1795 - 1977

Commune de Glimes, 1795-1977

Commune de Grez-Doiceau, 1811-

Commune d'Hamme-Mille, 1811-1977

Commune d'Hévillers, 1795-1977

Commune de Huppaye, 1795-1977

Commune d'Incourt, 1795-

Commune de Jandrain-Jandrenouille, 1812-1977

Commune de Jodoigne, 1795-

Commune de Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, 1828-1977

Commune de Limelette, 1795 - 1977

Commune de Longueville, 1795-1977

Commune de Marbais, 1795-1977

Commune de Marilles, 1795-1977
Commune de Mélin, 1795-1977
Commune de Monstreux, 1795-1977
Commune de Mont-Saint-André, 1795-1970
Commune de Mont-Saint-Guibert, 1795-
Commune de Nethen, 1795-1977
Commune d'Ohain, 1795-1977
Commune d'Ottignies, 1795-1977
Commune de Piétrebais, 1795-1977
Commune de Rebecq-Rognon, 1795-1977
Commune de Saintes, 1795-1977
Commune de Thorembais-les-Béguines, 1795 - 1977
Commune de Tilly, 1795-1977
Commune de Tourinnes-la-Grosse, 1795-1977
Commune de Tubize, 1795-
Commune de Vieux-Genappe, 1795-1977
Commune de Villers-la-Ville, 1795-
Commune de Wauthier-Braine, 1795-1977

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Les données contenues dans ces registres datant de plus de 100 ans, ils sont librement consultables. Si le registre a bénéficié d'une numérisation, l'original ne sera pas donné en consultation ; le lecteur accédera aux données via le document numérique. Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Certains documents décrits au sein de cet inventaire ont été fragilisés par de mauvaises conditions de conservation. Il est, dès lors, demandé aux lecteurs de les manipuler avec toute la prudence qui s'impose.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le présent instrument de recherche remplace et complète l'inventaire utilisé jusqu'ici : BUNTINX W. , *Kerkregisters van de provincie Brabant (Vlaams-Brabant, Waals-Brabant en het Brussels Hoofdstedelijk Gewest) . Tweede uitgave. Registres paroissiaux de la province de Brabant (le Brabant flamand, le Brabant wallon et la Région de Bruxelles-Capitale)*, 2ème éd., 1997, 188 p. (S001).

Une table de concordance, à la fin de ce présent volume, dresse un état des lieux des tables alphabétiques existant pour chaque paroisse. On donne les anciennes et les nouvelles cotes, d'abord pour la série versée par le greffe du tribunal de première instance de Nivelles (F016), puis pour la série ayant transité par le commissariat d'arrondissement (et ici inventoriée).

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Différentes communes de l'arrondissement administratif de Nivelles.

HISTORIQUE

Une circulaire du gouverneur de Brabant, datée du 2 février 1863 ¹demande aux communes de son ressort de réaliser, en double exemplaire, des tables alphabétiques des registres paroissiaux, à l'image des tables réalisées pour les registres d'état civil.

" L'arrondissement de Nivelles, créé en 1800, est le troisième arrondissement du département de la Dyle. Il regroupait les cantons de Genappe, Jodoigne, Hérimmes, Nivelles, Perwez et Wavre. En 1823, les communes de Biez, Bonlez, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Archennes, Nethen, Tourinnes-la-Grosse, Hamme-Mille, Longueville, Nodebais, Piétrebais, Bossut-Gottechain, Linsmeau et Grez-Doiceau furent détachées de l'arrondissement administratif de Louvain afin de faire correspondre la frontière de l'arrondissement avec la frontière linguistique. Les communes suivantes furent détachées de l'arrondissement de Bruxelles : Couture-Saint-Germain, Genval, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Ohain, Rixensart, Rosières et La Hulpe tandis qu'à ce même arrondissement furent transférées les communes suivantes : Gammerages, Haute-Croix, Hérimmes, Herfelingen, Oetingen, Tollembeek et Vollezele. Lors de la fixation définitive de la frontière linguistique en 1963, les communes de Bierghes, Saintes et une partie d'Overijse furent détachées de l'arrondissement de Bruxelles pour rejoindre celui de Nivelles. De même, les communes de Neerheylissem, Opheylissem, L'Écluse et Zétrud-Lumay furent détachées de l'arrondissement de Louvain et vinrent compléter l'arrondissement nivellois. Enfin en 1977, lors de la fusion des communes, Noville-sur-Mehaigne fut transféré à l'arrondissement de Namur " ².

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les années 1860 sont marquées par un intérêt tout particulier de la part des autorités de la jeune Belgique, à l'égard de ses archives. À cette époque où la nation cherche encore à justifier son existence et les bases constitutionnelles

1 Non publiée et référencée n°118.272 B 14844.

2 Description de l'évolution territoriale de l'arrondissement extraite de HENIN C., Tribunal de première instance de Nivelles. Tribunal civil. Doubles des répertoires des actes notariés (an VIII-1960), Bruxelles, 2011.

de son régime, leur sauvegarde (ainsi que la réalisation d'états des lieux de certaines séries documentaires) est l'une des priorités de la classe politique³. L'idée de réaliser des tables décennales des registres d'état civil apparaît pour la première fois dans un arrêté consulaire du 25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800)⁴ et dans la loi du 20 juillet 1807⁵. Mais il faut attendre 1861 pour que la nécessité de réaliser des tables générales des registres paroissiaux, à l'image de ce qui se fait pour l'état civil, soit évoquée lors d'une séance de la Chambre des représentants. L'enjeu de la problématique est double : il s'agit d'une part de procéder à une localisation des registres eux-mêmes, puis de mettre sur pied un outil permettant une consultation plus aisée.

Pour les députés de la Chambre des représentants, l'utilité de disposer de tables des registres paroissiaux est d'autant plus criante que " les écritures [y] sont parfois difficiles à déchiffrer par la plupart des secrétaires communaux, et les actes sont généralement rédigés en latin par les curés ". L'intérêt historique des registres ne leur échappe bien sûr pas, mais en ce milieu du XIXe siècle, l'existence de tables aplanirait surtout " de grandes difficultés, lorsque, soit à l'occasion de successions ou de questions contentieuses, ou pour rectifier des filiations [...], on veut se livrer à des recherches dans les registres ". Les députés évoquent même la possibilité que ces tables, si elles sont assez précises, puissent remplacer jusqu'à un certain point les actes originaux⁶. La question est d'abord soumise aux conseils provinciaux, via la circulaire émanant du Département de l'Intérieur, le 16 janvier 1863. Ils sont invités à réfléchir à la faisabilité du projet et au coût qu'il engendrerait et, par la même occasion, " à faire dresser des inventaires de ces registres, en indiquant séparément les baptêmes, les mariages et les enterrements " ⁷. Si la question est soumise aux autorités provinciales plutôt qu'aux Archives de l'État, c'est qu'à ce moment les registres paroissiaux sont encore majoritairement conservés dans les communes. L.-P. Gachard, premier archiviste général du Royaume, et ses successeurs ne se sont pas occupés de la question de leur versement⁸. Une circulaire du 3 mars, venant en complément de celle du 16

3 A titre d'exemple, dès 1836, un délégué de la Chambre des représentants met en avant l'importance que revêt l'étude des Etats généraux et la préservation des archives les concernant. Cette idée donnera lieu à des travaux de grande ampleur, sous la coordination de L.P. Gachard, durant tout le XIXe siècle. Ces travaux seront repris et complétés, chacun à leur manière par J. Cuvelier et R. Wellens. En 1860, un arrêté royal étend l'étude de l'assemblée générale à toutes les assemblées d'Etats provinciaux. Voir à ce sujet : Wellens, R., Les recherches sur l'histoire des États généraux en Belgique au XIXe siècle, dans XVIe congrès de la fédération des cercles d'archéologie et d'Histoire de Belgique. 1er congrès de l'association des cercles francophones d'Histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Comines. 28-31.VIII.1980. Actes, t. III, Comines, 1982, p. 403-411

4 Arrêté pris en vertu de l'article 15, titre II, du décret du 20 septembre 1792.

5 Un arrêté royal du 31 décembre 1851 détermine la manière selon laquelle ces tables devront être élaborées.

6 Pour tout ceci, voir Documents parlementaires. Recueil de pièces imprimées par ordre de la Chambre des représentants, Sessions de 1864-1865, n°178, voir les p. 1, 2 et la note explicative n°1 aux p. 5-12.

7 Idem, p. 6.

8 Pour des raisons financières et de lourdeur administrative entre autres. On doit même à Gachard le renvoi des doubles des registres paroissiaux thérésiens dans les greffes des tribunaux de première instance. Sabbe (E.), Les registres paroissiaux et leur conservation en Belgique, dans Archivum, t. IX, 1959, p. 7. Arnould M.-A., Aux sources de notre

janvier, attire également l'attention des conseillers provinciaux sur le fait que nombre de registres sont encore aux mains des curés de paroisse et que d'autres sont tombés aux mains de particuliers : il leur faudra employer " la voie de la persuasion pour obtenir communication de ces registres " ⁹. Les différents conseils provinciaux se montrent très partagés face aux questions qui leur sont posées. Un certain nombre d'entre eux s'interroge sur l'utilité de ces tables : en double emploi selon les limbourgeois, forcément incomplètes (du fait d'un nombre important de registres disparus) donc insuffisantes et vaines pour les hainuyers. Tous réagissent au problème du coût de la mesure qu'ils estiment ne pas devoir assumer ¹⁰. Il est dès lors décidé par la Chambre qu'un subside extraordinaire serait voté, en plusieurs fois, et accordé aux communes qui en feraient la demande. Le surplus de la dépense serait assumé par les communes. La loi du 10 mai 1865 est votée en ce sens. Les communes ne se montrent pas enchantées par cette mesure et décident parfois de ne pas réaliser ces tables (le travail étant facultatif). D'autres entreprennent le travail avec un retard certain. Parfois, il s'avère que les registres sont établis avec peu de rigueur. En témoignent, en Brabant, les demandes répétées formulées par le gouverneur de la province et publiée au *Mémorial administratif*¹¹.

ACQUISITION

On ignore quand et dans quelles circonstances les registres ont été déposés aux Archives de l'État par les différentes communes de l'arrondissement de Nivelles. Toutes ces tables alphabétiques étaient jusqu'ici conservées soit dans la *Collection des registres paroissiaux*, soit dans l'ancien fonds d'archives *Index des registres paroissiaux*, selon une répartition totalement arbitraire.

démographie historique : les registres paroissiaux en Belgique, dans Bulletin de statistique, n°9, septembre 1948, p. 7.

9 Documents parlementaires. Op. cit., p. 6.

10 Idem, p. 7-12.

11 Voir par exemple *Mémorial administratif de la province de Brabant*, 1865, n°161 et p. 1247 ; 1867, n°145 ; 1872, n°136. Les premières instructions du gouverneur de la province de Brabant parviennent aux communes de son ressort le 2 février 1863 (N°118.272, B 14844).

Contenu et structure

CONTENU

Les tables, une pour les baptêmes, une pour les mariages, une pour les décès, doivent être réalisées en double exemplaire identique. Le premier, signé par les autorités communales, sera envoyé au greffe du Tribunal de première instance, pour y être conservé. Un accusé de réception sera demandé par les communes. Le deuxième, portant également le seing des responsables communaux, sera soumis (accompagné de l'accusé de réception du greffe) au visa du commissaire d'arrondissement, puis renvoyé dans la commune. Trois ensembles de tables (un fonds et deux collections), classées par ordre alphabétique des communes, sont conservés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve :

Les tables envoyées au greffe du tribunal de première instance qui font l'objet de l'inventaire F016¹². Le rôle joué par le greffe est d'être le dépositaire d'un des deux exemplaires officiels de ces tables. Cette série, pour la différencier des autres, porte donc une dénomination rappelant son passage par le tribunal¹³.

Les tables envoyées au commissaire d'arrondissement pour approbation et revenues aux communes, inventoriées dans le présent instrument de recherche. Ces tables sont identiques à la série du greffe. Cette collection est naturellement beaucoup plus lacunaire que la précédente.

Une collection de table composée de tous les registres n'entrant pas dans les deux catégories précédentes : tables réalisées par la commune avant l'invitation des autorités, par le curé lui-même ou par l'un ou l'autre érudit. Dans certaines communes, on constate également que les tables qui devaient être réalisées en double exemplaire l'ont été en triple ; le troisième volume resté dans la commune ne portant aucun visa. Le lecteur utilisera l'inventaire S002¹⁴.

Malgré les directives données aux communes, toutes les tables n'ont pas été réalisées de manière uniforme. Celles qui ont été préparées tout de suite après la loi du 10 mai 1865 sont en général moins précises que celles des décennies

12 VAN EECKENRODE M., avec la collaboration de VANLEYNSEELE S., Tribunal de première instance de Nivelles. État civil. Greffe. Tables alphabétiques des registres paroissiaux (1507-1802), Bruxelles, 2018.

13 Rappelons qu'un fonds d'archives est, par définition l'ensemble des documents produits ou (c'est le cas ici) reçus par un producteur. Le TPI endosse la même responsabilité à l'égard du double des registres d'état civil dont un est conservé dans les communes, par l'officier d'état civil, et l'autre au greffe du tribunal de première instance (comme l'impose le code civil du 20 ventôse an XI/11 mars 1803). C'est également le cas pour les répertoires de notaires qui doivent eux aussi être dressés en double : l'un conservé en l'étude (puis versé aux Archives de l'Etat) et l'autre au greffe (En vertu de l'article 16 du titre III du décret du 6 octobre 1791. Pasinomie ou Collection complète des lois, décrets, arrêtés et réglemens généraux qui peuvent être invoqués en Belgique, 1ère série, t. III, Bruxelles, 1834, p. 410-418).

14 VAN EECKENRODE M., avec la collaboration de VANLEYNSEELE S., Inventaire de la collection de tables alphabétiques non officielles des registres paroissiaux de l'arrondissement de Nivelles (1598-1802), Bruxelles, 2018.

suivantes. Réalisés sur papier libre, ces premiers registres ne contiennent par exemple pas nécessairement la mention des noms des parents de l'enfant dans les tables des baptêmes. À l'inverse, les registres exécutés vingt ans plus tard sont pré-imprimés et donc plus standardisés et plus complets. Quelques communes, au lieu de proposer une table unique des mariages, ont préféré établir une table pour les hommes et une autre pour les femmes. Certaines tables de décès portent le nom de l'époux de la personne défunte, tandis que d'autres ne sont malheureusement pas aussi précises.

Signalons enfin que pour quelques communes de l'arrondissement de Nivelles, deux exemplaires de tables ont été envoyés au greffe du tribunal, à quelques années voire décennies d'intervalle, le second exemplaire étant souvent plus complet.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits au sein de cet inventaire sont majoritairement en français, un petit nombre en néerlandais.

Description des séries et des éléments

	INVENTAIRE DE LA COLLECTION DE TABLES ALPHABÉTIQUES DES REGISTRES PAROISSIAUX DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE NIVELLES	
1	Autre-Église. 1631-1796.	1 registre
2	Baulers. 1611-1797.	1 registre
3	Bierges. 1605-1796.	1 registre
4	Bierghes. 1659-1796.	1 registre
5	Biez. 1616-1796.	1 registre
---	Blanmont. 1537-1797.	
6	Bossut-Gottechain. 1635-1791.	1 registre
7	Bousval. 1616-1792.	1 registre
53	53 - 54 BRAINE-L'ALLEUD. 1619-1796. Mariages, 1621-1796.	1 registre
54	Décès, 1619-1796.	1 registre
8	Braine-le-Château. 1611-1796.	1 registre
9	9 - 11 CHASTRE-VILLEROUX-BLANMONT. 1597-1797. Chastre. 1597-1797.	1 registre
10	Villeroux. 1597-1797.	

1 registre

-
- | | | |
|----|--|------------|
| 11 | Blanmont. 1537-1797. | 1 registre |
| 12 | Cortil-Noirmont. 1610-1797. | 1 registre |
| 13 | <i>13 - 14 COURT-SAINT-ETIENNE. 1559-1792.</i>
Baptêmes. 1559-1792. | 1 registre |
| 14 | Mariages et décès. 1559-1792. | 1 registre |
| 15 | Geest-Gérompont. 1677-1796 | |
| 16 | Genappe. 1672-1797. | 1 registre |
| 17 | Gentines. 1675-1797. | 1 registre |
| 18 | Glimes. 1624-1796. | 1 registre |
| 19 | Grez-Doiceau. 1612-1796. | 1 registre |
| 20 | Hamme-Mille. 1674-1796. | 1 registre |
| 21 | Hévillers. 1724-1796. | 1 registre |
| 22 | Huppaye-Molembais-Saint-Pierre. 1696-1792. | 1 registre |
| 23 | Incourt. 1612-1796. | 1 registre |
| 24 | Jandrain-Jandrenouille. 1599-1796. | 1 registre |
| 25 | <i>25 - 26 JODOIGNE. 1571-1796.</i>
Table des baptêmes. 1571-1796. | |

		1 registre
26	Tables des baptêmes, mariages et décès.	1 registre
27	Lasnes-Chapelle-Saint-Lambert. 1597-1797.	1 registre
28	Limelette. 1568-1792.	1 registre
29	29 - 31 LONGUEVILLE. 1699-1796. Baptêmes, 1700-1796.	1 registre
30	Mariages, 1699-1796.	1 registre
31	Décès, 1699-1796.	1 registre
32	Marbais. 1618-1796.	1 registre
33	33 - 34 MARILLES. 1680-1796. Mariages, 1684-1792 et décès, 1680-1792.	1 registre
34	Baptêmes, 1683-1796.	1 registre
35	Mélin. 1696-1796.	1 registre
36	Monstreux. 1619-1796.	1 registre
37	Mont-Saint-André. 1690-1796.	1 registre
38	Mont-Saint-Guibert. 1692-1796.	1 registre
39	Nethen. 1721-1796.	1 registre

55	Nodebais. 1696-1796.	1 registre
---	Noirmont. 1610-1797.	
40	Ohain. 1600-1796.	1 registre
41	Ottignies. 1689-1796.	1 registre
42	Piétrebais-Chapelle-Saint-Laurent. 1601-1796.	1 registre
52	Rebecq-Rognon. 1607-1802.	1 registre
43	Saintes. 1626-1802.	1 registre
44	Thorembais-les-Béguines. 1667-1796.	1 registre
45	Tilly. 1598-1797.	1 registre
46	Tourinne-la-Grosse. 1597-1796.	1 registre
47	47 - 48 TUBIZE. 1589-1796. Baptêmes, 1589-1796.	1 registre
48	Mariages et décès, 1650-1796.	1 registre
49	Vieux-Genappe. 1647-1802.	1 registre
---	Villeroux. 1597-1797.	
50	Villers-la-Ville. 1738-1797.	1 registre
51	Wauthier-Braine. 1605-1796.	1 registre